

## Déclaration préalable de SUD au Comité Technique DRL du 28 avril 2015

Vous nous convoquez aujourd'hui afin de finaliser l'organisation de la PFL de Bonneuil avant la signature d'un accord la ratifiant. Après de nombreuses séances de négociations, qu'il aura fallu prolonger afin d'obtenir des informations complémentaires, nous estimons que les revendications légitimes du personnel ne sont toujours pas satisfaites.

- Le nombre accru de samedis et dimanches travaillés va bouleverser la vie personnelle et familiale de bon nombre d'agents.
- L'organisation des services les jours fériés ainsi que leurs compensations ne sont toujours pas réglées.
- Notre demande que tous les agents puissent intégrer les horaires et régimes de travail de leur choix n'a pas été entendue.
- Le comblement des postes d'encadrement est réalisé au casting et au bon vouloir de la chef de projet.
- Le dimensionnement et l'organisation des services supports (maintenance, RH, logistique...) ne figure pas dans l'accord

Nous nous en tiendrons là avant d'en arriver à un fastidieux inventaire à la Prévert.

Nous avons souhaité, en parallèle aux négociations sur les horaires, que s'ouvre une discussion sur l'environnement social concernant aussi bien le logement, le transport et les navettes, la restauration sur le site. Nous avons eu deux séances de discussion sur des aspects techniques qui n'ont débouché sur rien de concret, et depuis plus rien. Et nous n'avons, à ce jour, aucun calendrier. Les conditions de restauration sur place, notamment pour les soirées et les nuits, mais aussi la prise en charge des frais occasionnés par l'usage et l'entretien d'un véhicule avec la mise en place d'un PDE ne sont toujours pas réglés. Nous n'avons pas non plus d'information nouvelle sur la mise en place de navettes à l'aplomb des fins de service, notamment en nuit et demie-nuit. Par ailleurs, nous sommes plus qu'inquiets des interactions entre Néolog et La Poste en ce qui concerne l'utilisation de la machine.

En ce qui concerne le site de Paris 09 PPDC pour les agents les plus fragiles, nous considérons que c'est une bonne nouvelle puisque cela va dans le sens du vœu voté par toutes les organisations syndicales lors du Comité Technique du 10 janvier 2013. Cependant, cela n'est pas sans poser de questions. Les agents de ce site seront-ils rattachés à la DRL ou au site de Bonneuil et pour combien de temps ? A qui devront-ils s'adresser pour poser des congés ou pour toutes questions RH ? Et s'ils veulent un rendez-vous avec l'assistante sociale, comment font-ils ? Pour notre part, nous souhaitons fortement que ces agents fassent partie intégrante des effectifs de Bonneuil-sur-Marne, et que ce local soit, en quelque sorte, une « annexe » de la plate-forme logistique.

Pour toutes les raisons développées plus haut, il n'est pas possible que SUD signe un accord synonyme de remise en cause des acquis du personnel. Cependant, s'il s'avérait que cet accord ne trouve pas les 30% de signataires requis, nous souhaitons que ne soit pas mis en place une version « dégradée », au risque de mettre le feu dans les centres concernés par le transfert, ou à l'ouverture du site.